



Deuil impossible car soit disant erreur sur le corps.

Par **Niv100**, le **14/07/2008** à **03:31**

Bonsoir, bonjourrrrrJe voulais poser une question, voilà je vie en polynésie française, et je sais que ça risque de paraître un peu bête sur le coup...rrrrIl y a peu, mon chien, un beauceron, s'est fait lâchement empoisonner... On l'a emmené chez le vétérinaire pour essayer de le sauver, il lui a fait des piqûres de je ne sais quoi...rrrrLe lendemain mon chien avait été déclaré mort...rrrrMa mère avec des amis va chercher le corps pour pouvoir l'enterrer, histoire que je puisse faire mon Deuil et le vétérinaire a tenté de nous rendre le corps d'un autre chien.. il avait envoyé le corps du miens à l'incinération...rrrrDu coup je ne peux pas vraiment faire le Deuil de mon animal comme il se doit.. je l'aimais comme si c'était mon propre enfant ce chien...rrrrJ'ai 18ans et est-il possible de faire quelque chose contre ce vétérinaire, il a déjà une bien mauvaise réputation sur mon île et je refuse qu'il s'en tire à si bon compte.rnY a t'il un moyen pour le faire tomber ? puis-je demander à ce qu'il soit puni par la Loi ?rrrrRepondez moi au plus vite s'il vous plait.. je voudrais savoir si je peux vraiment faire quelque chose... rien que pour empêcher que ça se reproduise avec quelqu'un d'autre...rrrrCordialement,rnBOUQUIN Laetitia